



Photos: Marie Blainne

# Bilan de mi-mandat

## des conseillers régionaux écologistes de Rhône-Alpes

### Relevons nos ambitions pour Rhône-Alpes !

Par Alexandra Cusey et Eric Piolle, co-présidents du groupe



Plus encore qu'avant 2010, le bilan de l'action régionale doit beaucoup aux 37 élus écologistes. Neuf d'entre eux ont des responsabilités importantes à l'exécutif.

Ainsi, le travail de simplification et de cohérence mené actuellement par Philippe Meirieu pour la formation tout au long de la vie est aussi structurant que l'ont été les investissements massifs et la mise en place du cadencement pour les trains régionaux ou le grand programme d'investissement dans les lycées entre 2004 et 2010.

En matière foncière ou associative et dans le domaine de la santé-environnement, les changements sont majeurs et également à l'initiative des élus écologistes.

Mais attention, tout n'est pas parfait. Rhône-Alpes est encore loin d'être la région écologique dont

nous rêvons. Nous œuvrons pour qu'un nouveau souffle soit donné à l'action régionale d'ici la fin du mandat.

En effet, alors que s'aggravent chaque jour les crises économique et sociale, que se détériore notre environnement, nous devons placer la barre bien plus haut en matière d'ambitions et de moyens.

Le nouvel acte de décentralisation en 2013 est censé renforcer la place des régions. Saisissons l'occasion et engageons véritablement la transition écologique !

Lutte contre le dérèglement climatique, avenir de notre jeunesse, développement d'emplois durables et non-délocalisables, égalité des territoires : ce sont là les chemins du « vivre mieux ».

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

AMENAGEMENT

ENERGIE - CLIMAT

SANTE - ENVIRONNEMENT

SOLIDARITES

ECONOMIE - FINANCES

PRISES DE POSITION

RAPPORTS DE FORCES

TRAVAIL DE TERRAIN



## Projet formation-emploi : former à la fois le professionnel et le citoyen

Pour les chômeurs de longue durée et les personnes souhaitant se réorienter, Philippe Meirieu met en place de véritables parcours de formation assortis d'un suivi pédagogique et social.

Les personnes les plus affectées par le chômage de longue durée sont celles qui n'ont pas de qualification reconnue et adaptée au marché du travail. Parfois perdues de vue par les services habituels d'accompagnement aux demandeurs d'emploi, elles n'ont plus droit aux indemnités. Souvent, ce sont des jeunes qui cumulent d'autres difficultés sociales.

### Parcours

Pour ces personnes « ayant échappé aux autres dispositifs », le projet formation-emploi est un parcours de formation certifiant qui propose pendant huit à quinze mois un « accompagnement pédagogique et social renforcé » avec hébergement et restauration.

« Nous voulons que les personnes les plus éloignées de l'emploi soient les mieux accompagnées en mettant en place des parcours de formation assortis d'un accompagnement pédagogique, culturel et social », affirme Philippe Meirieu.



Photo © auremar - Fotolia.com

Un accompagnement personnalisé vise à éviter les abandons.

La moyenne des temps de formation proposés par la Région dans ce cadre passe donc de 547 heures à 1200 heures, et jusqu'à 1600 heures.

Ils incluent deux « segments ». D'abord, une formation pré-certifiante qui permettra d'acquérir les savoirs professionnels du secteur. Ensuite, une formation qui donnera accès à une certification reconnue.

Mais pour Philippe Meirieu, il s'agit autant de former le citoyen que le professionnel. Ces deux temps seront assortis d'une formation générale : ateliers philosophie, pratiques culturelles et engagement citoyen... « Il n'existera plus, en Rhône-Alpes, une seule formation sans une dimension citoyenne, "développement durable" et artistique. "Rhône-Alpes la citoyenne" existera à travers la formation. »

Enfin, un accompagnement personnalisé permettra de renforcer la construction du projet de formation en fonction des situations individuelles pour éviter les abandons et les ruptures.

Au cours d'une phase pilote, des expérimentations sont menées pour un total de 470 places sur huit parcours : services à la personne dans l'Ain, aménagement rural en Ardèche, agro-alimentaire dans la Drôme, électronique en Isère, éco-construction dans la Loire...

## Pour en finir avec le « sois stage et tais-toi »

« Trop souvent, en entreprise, les stagiaires ne sont pas bien accueillis, les tâches leur sont mal expliquées ou n'ont pas d'intérêt pour leur formation, déplore Philippe Meirieu. Un stage est un moment de formation et non un sous-emploi. »

C'est pourquoi il a proposé la rédaction d'une charte des stages qui rappelle les droits et devoirs du stagiaire et de l'entreprise :

un accompagnement, une évaluation, des missions en lien avec le projet de formation...

Cette charte est le fruit d'une concertation avec des représentants d'entreprises, d'organismes de formation, de l'Education nationale, d'organisations consulaires, patronales et syndicales... Elle est affichée dans les entreprises signataires, et chaque stagiaire en reçoit une.

### La charte prévoit

- ▶ des entretiens d'accueil et de suivi,
- ▶ des objectifs rédigés, garantis conjointement par le centre de formation et le milieu professionnel,
- ▶ un véritable tutorat,
- ▶ un travail en lien avec le projet de formation,
- ▶ une attestation comportant un bilan des choses apprises.

## Le service public régional de la formation

En Rhône-Alpes, l'offre de formation comportait des dizaines de dispositifs, créés au fil du temps, chacun pour résoudre un problème posé. Philippe Meirieu a rationalisé le système selon trois axes, cohérents et lisibles, améliorant ainsi l'accès aux formations.

**L'accueil-information** pour tous les publics permettant de trouver en un lieu unique, à proximité de chez soi, les informations dont on a besoin.

**Des formations** articulées en trois segments : compétences premières, qualification professionnelles et certification reconnue.

**Un accompagnement** dans un parcours d'orientation et de formation conduisant le plus grand nombre de personnes vers un emploi stable qui correspond à leur choix.

### Compétence

Depuis 2004, la formation professionnelle continue est une compétence de la Région pour les personnes qui ne peuvent pas être prises en charge par leurs entreprises.

### En chiffres

En 2011, alors que près de 400 000 Rhônalpins recherchaient un emploi, 35 000 ont bénéficié d'une action de formation, et 10 000 jeunes d'une action d'accompagnement au projet, à la formation ou à l'emploi. En septembre 2012, 42 362 apprentis ont fait leur rentrée dans les CFA.

## Raccrochage en formation. Des réseaux locaux pour remettre les jeunes en selle

Sous l'impulsion de la Région, la mission locale de Saint-Chamond et deux lycées de Rive-de-Gier coopèrent pour offrir un suivi personnalisé à des jeunes qui ont décroché de l'école.

De janvier à juin 2012, pour la première fois, une vingtaine de jeunes ont suivi le nouveau dispositif de « raccrochage en formation et pour l'emploi » de Rives-de-Gier (42). Celui-ci est l'un des tout premiers à avoir été retenu dès l'adoption de la nouvelle politique voulue par Philippe Meirieu.

Le constat : de nombreux jeunes de 16 à 18 ans, voire au-delà, décrochent de l'école ou des formations qu'ils suivaient et cessent toute activité. « Ils sont souvent assez remontés contre le système et ont une construction personnelle à reprendre, explique Alain Louat, directeur de la mission locale. Pour eux, nous avons peu de solutions. On les voyait une fois, et ils se volatilisaient. »

C'est quand la Région a lancé son appel à projets que la mission locale, le lycée Brassens et le lycée professionnel René-Cassin ont décidé de coopérer sur ce projet commun. « Pour la première fois, nous sommes dans une logique de territoire et non plus de structure. Comme ces jeunes ne sont plus élèves, ils ne se définissent plus par rapport à un système. Ceci permet de faire émerger l'individu. » Le parcours est partagé entre plusieurs structures, et c'est ce qui permet de l'individualiser.

### Sur mesure

Ainsi, on propose au jeune « décrocheur » de s'engager, par contrat, dans un parcours qui aura pour objectif son « raccrochage en formation ».

Plusieurs jeunes ont commencé leur parcours au centre social par un stage d'art thérapie dans le but de les aider à se représenter plus précisément les difficultés qu'ils rencontraient.

En fonction de sa situation, l'accompagnant propose ensuite un emploi du temps sur mesure qui pourra passer par de multiples organismes du territoire : atelier vidéo, enseignement scolaire individuel, stage en entreprise, formation au Bafa, atelier de rédaction de CV, immersion dans une classe...

« Le premier apprentissage est parfois de respecter les horaires, explique une intervenante du lycée Brassens. Nous ne sommes pas derrière eux toute la journée, mais

notre rôle est de les aider à structurer leur temps. »

### Passage de relais

Ainsi, grâce à l'impulsion de la Région, établissements scolaires, centres sociaux et missions locales se mettent pour la première fois en réseau, démultiplient leurs compétences et confrontent leurs cultures professionnelles. « C'est le premier pas d'une politique d'ancrage des établissements scolaires sur leur territoire, estime Alain Louat. Quand un jeune quitte l'école, il doit y avoir un passage de relais entre les structures qui le prennent en charge. Ce nouveau partenariat en appelle d'autres, comme sur les questions d'orientation, ou encore de soutien aux élèves en difficulté... »

## Jeannie Tremblay : « s'approprier le sens de sa formation »



Photo : M. A. Bienaimé

l'offre autour de trois paliers : les compétences premières, la qualification professionnelle et la certification.

Cette simplification permettra aux jeunes de s'approprier le sens de leur formation et de s'inscrire dans un projet personnel.

Elle doit permettre aux divers partenaires de tenir un langage commun pour l'accompagnement de ces jeunes qui ne perdront plus leur temps dans une accumulation de formations non coordonnées entre elles, redondantes et décousues qui ne donnaient jamais accès à une certification reconnue. »

« A la Région, depuis des années, on avait accumulé des dispositifs pour faire face aux difficultés de la jeunesse à accéder au monde du travail, jusqu'à rendre le système illisible. Par la notion de parcours qualifiant, Philippe Meirieu cherche à améliorer la lisibilité de

## Des centres de formation des apprentis éco-responsables



La Région aide les établissements qui mènent des actions avec une portée pédagogique dans les pratiques professionnelles et dans la vie du citoyen, comme au CFA de Dardilly où les apprentis ressortent les binettes de préférence aux désherbants chimiques.

## Gérard Leras : « Au même titre que l'eau et l'air, le sol est un bien commun »

Conseiller spécial à la politique foncière, Gérard Leras cherche à limiter l'étalement urbain et à préserver les espaces agricoles. Transports, alimentation, logement, environnement... il explique les enjeux de cette question.

### Auparavant, que faisait la Région pour enrayer la consommation de terres ?

Organiser l'aménagement du territoire est l'un des rôles de base de la Région. Seulement, jusqu'à maintenant, elle n'a pas fait le maximum. Les écologistes estiment que la question foncière est à aborder de manière transversale : activité économique, agriculture, espaces naturels, transports, ville, logement... Au même titre que l'eau et l'air, le sol est un bien commun ! C'est pourquoi à la Région, je travaille en lien étroit avec les politiques agricole, logement, montagne et d'autres.

### Que mettez vous en place à travers cette nouvelle politique foncière ?

Tout en combattant le déficit de logements, nous devons arrêter l'étalement urbain afin de préserver les espaces naturels et agricoles. Notre objectif est que le nombre d'exploitations cesse de diminuer, et même augmente. C'est donc les centres des villes qu'il faut densifier. Enfin, il faut travailler spécifiquement sur les zones de montagne pour rééquilibrer les usages du sol. Cela passe par de nouveaux modèles de développement économique, pas seulement centrés sur les résidences vides au pied des pistes de ski.

### Comment mettez-vous cela en œuvre ?

La Région a un rôle de « personne publique associée ». Cela signifie qu'elle doit être consul-



Gérard Leras veut enrayer la baisse du nombre d'exploitations agricoles, voire inverser la tendance.

tée pour tous les documents d'urbanisme : Plan local d'urbanisme (PLU) au niveau des communes, schéma de cohérence territoriale\* (Scot) à une échelle plus large...

Sur le PLU, elle tient mal ce rôle car elle ne lui donne pas de force politique. Or, c'est là que se décident les zonages précis entre habitat, agriculture, zones dites d'activité... Quatre personnes travailleront à plein temps pour que la Région donne un avis argumenté selon nos objectifs sur ces documents.

### Que faites-vous avec les établissements fonciers comme la Safer, dont le rôle est d'acheter des terrains pour préserver leur vocation ?

Même principe. Jusqu'à maintenant, la Région leur donnait de l'argent sans donner son avis. Aujourd'hui, c'est fini : nous augmentons les moyens de la Safer tout en conditionnant précisément l'aide régionale aux actions menées. De même, nous passons de nouvelles conventions avec les établissements

publics fonciers locaux.

Pour la ville, ces conditions comprennent l'économie d'espaces agricoles, la rénovation urbaine, la densité, la centralité, la mixité sociale, les transports en commun... Pour la campagne, c'est l'installation d'agriculteurs, les projets collectifs, l'exploitation forestière, la biodiversité...

### Chaque année en Rhône-Alpes...

- L'équivalent de **5000** terrains de foot sont avalés par l'urbanisation.
- Plus de **1000** exploitations agricoles disparaissent.
- On construit **10 000** logements sociaux alors qu'il en faudrait **30 000**.
- La surface de **360** terrains de foot est transformée en routes et autoroutes
- Si on poursuit à ce rythme, il n'y aura plus de terres agricoles dans **100** ans.

## Les quatre piliers de la politique foncière

### 1. Préserver les espaces naturels et agricoles

Dans les espaces ruraux en déclin et dans les campagnes sous influence urbaine, la Région veut revitaliser les filières agricoles traditionnelles, mais aussi installer des exploitations à forte valeur ajoutée, moins consommatrices de foncier.

### 2. Arrêter l'étalement urbain

La Région encourage le renforcement des centres des villes et des cœurs des villages avec des projets économes en espace qui mêlent logement, productions nourricières, économie et services. Pour cela, les friches industrielles et le tissu urbain dégradé présentent un fort potentiel.

### 3. Combattre le déficit de logements pour tous

L'objectif est de promouvoir un habitat de qualité pour tous, peu consommateur d'espace et bien desservi par les transports en commun. L'aide de la Région ira là où les investisseurs vont peu.

### 4. Rééquilibrer les usages du sol en montagne

L'enjeu est de stopper la spéculation foncière et la course à l'or blanc de la neige qui condamnent l'élevage et qui empêchent la population d'habiter sur place. Claude Comet, conseillère déléguée au tourisme et à la montagne, engage la concertation pour changer le modèle de développement.

## Montagne 2040. Penser la montagne, préparer l'avenir

Changements climatiques, rareté des ressources, fragilité des territoires... À l'initiative de Claude Comet, la Région a tenu depuis un an des ateliers de prospective sur l'avenir de la montagne. Imaginer les futurs souhaitables, pour mieux prévoir et agir. Et cela donne de bonnes surprises.

Le modèle d'aménagement de la montagne a atteint ses limites. Et d'ici trente ans, de nouveaux défis seront apparus. Pour mieux s'y préparer, il est nécessaire de se projeter dans l'avenir. Claude Comet, conseillère déléguée au tourisme et à la montagne, a obtenu que la Région lance une vaste démarche prospective, début 2012.

Des ateliers et rencontres ont proposé à des jeunes en formation et des citoyens, mais aussi à des spécialistes et des techniciens de proposer des visions de futurs possibles et souhaitables de la montagne, pour tous les sujets : développement



Lors de la concertation, les participants ont réalisé des maquettes.

économique, accessibilité numérique, agriculture, tourisme, transports, environnement, etc. Beaucoup de questions et

quelques consensus ont émergé : il faut repenser les richesses, les transports, les rythmes de vie... Plusieurs visions ont vu le

jour, en guise de recommandations, d'alertes, ou de vœux, qui donneront aux élu-es des avis et des pistes pour leurs futures politiques publiques.

« C'était un moment passionnant, raconte Claude Comet. Les participants ont vraiment joué le jeu et apporté une plus-value, dont la Région saura faire usage pour penser et prévoir ses actions à long terme. Et, comme on dit en montagne, tout ce qui se passe en amont va ensuite vers l'aval, les résultats de ces travaux donneront leurs fruits au printemps 2013. On verra combien penser l'avenir permet de s'affranchir des recettes du passé. »

## Voreppe. De nouvelles zones maraîchères aux portes de Grenoble

En Isère, une concertation a permis de localiser une zone industrielle de manière plus cohérente et d'installer de nouveaux agriculteurs.

Sur le chemin de Grenoble, après les tranquilles collines des Terres Froides, entre Moirans et Voreppe, vous traversez une cluse étroite entre Chartreuse et Vercors, pour déboucher dans la cuvette grenobloise. C'est un secteur de riches terres agricoles pris entre deux agglomérations, menacé de boulimie foncière.

Ici, sur 300 hectares, le béton devait couler pour le projet d'industrialisation Centr'Alp 3, le prolongement d'une zone industrielle, dans une vision très extensive de l'urbanisation. C'est en participant au nouveau Scot de la région grenobloise que la Communauté du pays voironnais a changé son projet.

Ainsi, les élus ont préféré développer une zone d'habitat dense

dans la ville de Voreppe. Ainsi, environ 200 hectares initialement voués au bétonnage ont été rendus aux espaces naturels et à l'agriculture. Au-delà, 500 hectares ont été regroupés dans un « périmètre de protection et de mise en valeur d'espaces agricoles et naturels ».

### Filières agricoles

A la demande de la Région, la Safer a alors acquis une centaine d'hectares, rachetés ensuite par la communauté de communes afin d'installer huit à dix nouveaux paysans, maraîchers bio pour la plupart. Ceci a été rendu possible grâce à une aide de 380 000 euros de la Région.

Au plus près de la ville, ces maraîchers disposeront d'un débouché pour leurs productions.



A la demande de la Région, la Safer a acquis une centaine d'hectares.

De plus, plusieurs exploitations existantes qui avaient été amputées par de grandes infrastructures seront confortées. Gérard Leras affirme avoir pris plaisir à participer au choix des candi-

datés à l'installation : « J'y trouve la preuve qu'on peut à la fois consolider les filières agricoles existantes et encourager de nouvelles formes d'agriculture, plus sobres. »

## Des milliers de familles à énergie positive

Depuis 2010, la Région propose à des familles de réduire de 8 % leur consommation d'énergie. Une opération aussi bonne pour la planète que pour les budgets des ménages.

En plus des énergies renouvelables, la transition énergétique passe par la sobriété et l'efficacité énergétiques. Et c'est chez nous que ça se passe, dans nos chauffe-eau, nos radiateurs, nos frigos... Pour cette raison, à l'initiative de Benoît Leclair, vice-président à l'énergie et au climat, la région organise chaque année le concours des familles à énergie positive en partenariat avec l'Ademe et les associations Espace Info Energie.

Objectif : réduire d'au moins 8 % la consommation énergétique de son logement. « 8 %, c'est l'objectif de réduction de gaz à effet de serre fixé à l'Europe pour 2012 par le protocole de Kyoto, relève Benoît Leclair. Cet objectif est facile à atteindre puisqu'il a été largement dépassé les trois dernières années. »

### 1493 barils de pétrole

En 2012, 1350 familles, soit 4200 personnes, ont relevé le défi. Elles ont même dépassé l'objectif puisqu'elles ont réalisé



A Lyon, Carine Libouton a fait des économies sur son chauffage.

en moyenne 15 % d'économies par rapport à leurs consommations de l'hiver précédent. Pour chaque foyer, cela représente environ 200 euros d'économie. Pour Rhône-Alpes, c'est 450 tonnes de gaz à effet de serre qui n'ont pas été émises. C'est l'équivalent de 1493 barils de pétrole ou de 57 tours de la Terre en voiture.

La Lyonnaise Carine Libouton a participé à l'opération. « Il y a

plein de choses que j'ai pu modifier sans que cela ne pose de contrainte sur mon confort, confie-t-elle. Par exemple, j'ai pris l'habitude de régler mon thermostat à 17°C quand je m'absente pour aller au travail, et je le remets à 19°C quand je rentre chez moi. » Les familles ne sont pas seules : elles forment des équipes qui se rencontrent, échangent des idées et s'encouragent. Pour les aider, elles reçoivent un guide qui décrit cent « éco gestes ».

## Un bras armé pour l'efficacité énergétique

Une société publique locale associe la région aux communes volontaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics.

Benoît Leclair a mis en place une société publique locale (SPL) d'efficacité énergétique pour investir dans la rénovation thermique des bâtiments publics. « Les marges de manœuvre sont importantes. Les collectivités ont besoin d'être exemplaires », estime-t-il. Elle permettra aux communes de rénover leurs bâtiments publics afin qu'ils consomment beaucoup moins d'énergie (80 kWh/m<sup>2</sup>/an) : écoles, pis-

cines, bibliothèques, salles polyvalentes, gymnases...

L'objectif est de diviser par quatre la consommation d'énergie de ces bâtiments. En plus de cette facilité de financement, la société apportera des conseils pour monter les projets. Elle permettra de mettre en commun des compétences nouvelles, souvent inaccessibles aux plus petites communes.

Les communes n'avanceront pas les sommes nécessaires aux travaux : la SPL financera les projets grâce à son capital et par des emprunts.

La Région apporte 5M€ de capital, qui par effet de levier permettront de mobiliser une enveloppe dix fois plus importante. Les collectivités rembourseront l'argent avancé au fur et à mesure des économies réalisées.

# - 40 % de gaz à effet de serre

Un objectif ambitieux a été fixé à la Région : réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Le futur Plan Climat agira comme une véritable locomotive pour les initiatives locales. « Nous voulons créer une sorte de cheval de Troie en servant d'exemple pour que l'Etat nous suive », affirme Benoît Leclair.

La Région sera exemplaire pour ses propres bâtiments. Par exemple, la rénovation des lycées mettra l'accent sur l'efficacité énergétique, comme pour l'internat passif de Voiron.

Ensuite, toutes les politiques de la Région seront revues pour les faire évoluer dans le sens de l'objectif général. Enfin, avec les acteurs locaux, la Région joue un rôle de chef d'orchestre sur les territoires.

Ainsi, la Région encourage la réhabilitation des logements sociaux, ce qui diminue les factures énergétiques. Elle améliorera l'offre de transports en commun et cherchera à réduire la place de l'automobile. Les aides pourront aussi inclure le critère des gaz à effet de serre.

Il a aussi été décidé d'ouvrir un compte sur le registre national des certificats d'économie d'énergie. L'objectif : valoriser les économies réalisées par la Région, par exemple lors des travaux dans les lycées.

## Des territoires entiers visent l'autonomie énergétique d'ici à 2050

La Région propose à des villes et aux villages qui les environnent de s'engager dans une réflexion à long terme pour réduire de moitié leur consommation énergétique.

Avec les « territoires à énergie positive », le conseil régional a décidé de proposer à des bassins de vie entiers de viser à long terme l'autonomie énergétique, c'est-à-dire de produire autant d'énergie renouvelable qu'ils en consomment d'ici à 2050.

« Le scénario Négawatt donne des pistes pour résoudre la crise énergétique sans nucléaire ni gaz de schiste, et avec beaucoup moins de gaz à effet de serre, explique Benoît Leclair, vice-président de la région délégué au climat et à l'énergie. L'idée est d'appliquer sur le terrain ses principes : sobriété, efficacité, énergies renouvelables. »

Le projet s'adresse à des territoires ayant une cohérence, reliant zone urbaine et territoire rural avoisinant. La ville, gros

consommateur et la campagne avec un potentiel de production d'énergies renouvelables, travailleront ensemble autour de cet objectif.

### Long terme

Pour l'atteindre, il faudra mettre en question les différents usages de l'énergie afin de réduire de moitié les consommations : chauffage, électricité, déplacements... « Nous partons d'une vue globale, puis nous descendons au niveau des entreprises, des collectivités, des habitants, pour réfléchir à notre façon de consommer et de produire, explique Benoît Leclair. C'est une logique de partenariat. »

Ce projet de long terme permettra de s'attaquer aux consommations de manière structurée,



Benoît Leclair, vice-président à l'énergie et au climat

Photo : Marie Bienaimé

elle, en faisant évoluer les modes de vie. Ainsi, en pensant à l'horizon 2050, on peut agir sur l'urbanisme pour rapprocher les habitations des lieux de travail, développer les transports collectifs, mettre en place des petites unités de production d'énergie renouvelables...

Le réseau associatif des Espaces info énergie Rhône-Alpes (Iera) a été missionné par le conseil régional pour l'accompagnement des collectivités vers cette transition énergétique.

► [www.iera.fr](http://www.iera.fr)

### La région adhère à Enercoop

Pour développer les énergies renouvelables sur son territoire, la Région a décidé de participer au capital d'Enercoop Rhône-Alpes, une société coopérative d'intérêt collectif qui produit une énergie d'origine locale et 100% renouvelable.

Cette participation active permettra donc d'assurer un développement des énergies renouvelables produites localement, au plus près du consommateur.

L'objectif est d'entraîner d'autres collectivités dans ce mouvement pour développer une approche territoriale de la production.



## Refuge du Goûter. La haute qualité environnementale, c'est possible, même à quatre mille mètres d'altitude

En juillet 2012, six conseillers régionaux du groupe EELV sont montés en cordée jusqu'au nouveau refuge du Goûter à 3835 mètres d'altitude pour une visite du chantier au stade des finitions. Le Goûter est la dernière étape avant le Mont-Blanc. Près de 200 alpinistes y passent chaque jour en été.

L'ancien refuge du Goûter n'était plus adapté à un tel trafic. Un nouveau bâtiment a donc été construit. Le Conseil régional y a participé à hauteur de 650 000 euros, soit 10 % du budget.

« En tant que conseillers régionaux,

nous sommes donc allés visiter ce chantier exemplaire, raconte Pierre Mériaux. Pour nous, pas question d'y aller en hélicoptère ! Nous avons grimpé à pied. »

Le projet avait pour but de concilier la fréquentation intensive du Mont-Blanc avec le respect du site. Certifié « Haute Qualité Environnementale », le refuge du Goûter est en pointe en matière de production et d'économies d'énergie.

L'infrastructure et l'ameublement sont en très grande partie réalisés en bois issus des forêts de Saint-Gervais, quelques mil-



Six conseillers régionaux EELV sont montés en cordée pour visiter le chantier.

liers de mètres en contrebas. Les eaux et l'énergie sont traitées avec des technologies de pointe pour recevoir 120 alpinistes à la

fois, avec un impact minimum sur le milieu.

► Voir en vidéo : [bit.ly/W0ft86](http://bit.ly/W0ft86)

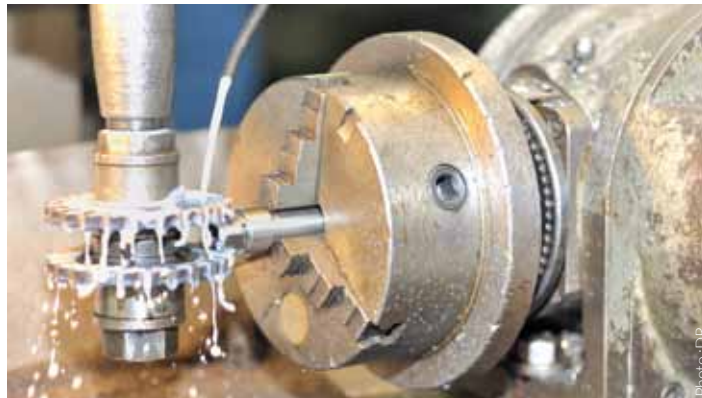
## Management de l'environnement : aider les entreprises à moins polluer

EELV promeut l'écologie industrielle, ou l'art de transformer les contraintes en opportunités.

Les activités des entreprises consomment de l'énergie, produisent des déchets et émettent des pollutions. Cependant, nombre d'entre elles en sont conscientes et agissent pour minimiser leurs nuisances. En innovant, elles peuvent transformer ces contraintes en opportunités. Depuis 2006, les écologistes ont instauré la notion de « management de l'environnement » dans les politiques de la Région. Plus de 2500 petites et moyennes entreprises sont accompagnées dans cette démarche.

« Les écologistes ne sont certainement pas des ennemis de l'industrie, souligne Cyril Kretzschmar. Au contraire, nous soutenons et encourageons les entreprises qui intègrent l'environnement et la maîtrise de l'énergie comme des éléments de leur stratégie. »

Ainsi, Rhône-Alpes verse des aides aux investissements pour des technologies propres. Des artisans comme les pressings et les garages rejettent des di-



Dans les usines de décolletage, des produits chimiques ont été remplacés par de l'eau.

zaines des produits toxiques. Ainsi, 600 pressings font désormais appel à un collecteur agréé.

Dans la vallée de l'Arve, l'industrie du décolletage, de la métallurgie de précision, utilise des produits chimiques polluants pour le nettoyage des pièces produites. La Région subventionne le passage à une méthode qui les remplace par de l'eau en circuit fermé. Dans toute la vallée, plusieurs dizaines d'usines se sont déjà converties.

Les entreprises sont aussi aidées pour développer des compétences en interne, pour faire de la recherche-développement et pour innover. Ainsi, la société Solar Construct, basée à Pont-Evêque en Isère, cherche à développer un lampadaire solaire à Led entièrement autonome pour l'éclairage public, ce qui n'existait pas jusqu'à présent. De quoi démontrer que l'économie d'énergie et le respect de l'environnement peuvent être créateurs d'activité économique.

## Santé et environnement. Prévenir la maladie

En quoi l'état de notre environnement influe-t-il sur notre santé ? La question est si complexe et dérangeante qu'elle a été encore peu étudiée, et bien des liens restent à l'état d'hypothèses très probables. C'est pourquoi les écologistes au conseil régional mènent une politique cohérente de recherche et de prévention sur ces risques, en particulier sur ceux qui sont spécifiques à Rhône-Alpes.

Ainsi, la Région aide la Criirad qui recherche et diffuse des in-

formations sur la radioactivité. Pour la surveiller, elle a financé entre autres un réseau de balises en Rhône-Alpes, en particulier près des installations nucléaires.

C'est aussi la pollution de l'air et ses incidences sur la santé qui sont surveillées en coopération avec les différentes associations agréées. Les grandes agglomérations et les vallées alpines, comme la vallée de l'Arve, font l'objet d'une attention particulière.

Enfin, Rhône-Alpes participe au projet inter-régional Circe qui a pour but d'étudier l'association entre des cancers et les facteurs sociaux et environnementaux qui peuvent les favoriser. La Région travaille aussi avec les hospices civils de Lyon pour connaître l'influence de l'accident de Tchernobyl sur les cancers thyroïdiens chez les enfants en 1986.



Balise de la Criirad.

## Les trois piliers de la politique régionale de santé



Photo: Marie Blenaine

### Prévention et promotion de la santé

Mieux vaut prévenir que guérir. La Région va réunir les acteurs de la prévention pour renverser le curseur entre politique de prévention et politique de soins. Cela permettra de cibler largement les lycéens, les apprentis, les saisonniers...

### Accès aux soins pour tous

La Région doit lutter contre les inégalités d'accès aux soins pour tous, dans tous les territoires, quels que soient l'âge ou les revenus. Cela passe par un appui aux maisons de santé pluridisciplinaires et aux centres de santé.

### Prise en compte des enjeux de santé environnementale

Systématiquement, la Région va aider à la conversion écologique des branches industrielles les plus polluantes. Elle l'a fait auprès du groupe Arkema pour diminuer l'utilisation de mercure ou dans les pressings pour en finir avec l'utilisation de solvants chlorés.



## Réserves naturelles. La Région prend soin de sa nature

Agrandissement des surfaces protégées, corridors biologiques : Alain Chabrolle met en place les éléments d'une future « trame verte et bleue » sur le territoire de Rhône-Alpes.

Aux portes de Saint-Etienne, la réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire constitue un réservoir de biodiversité remarquable. Sauvée de l'urbanisation il y a trente ans grâce aux combats des écologistes, elle devient en 2008 une réserve naturelle régionale, financée à moitié par la Région. En 2012 sa surface a été augmentée à 355 hectares rendant le périmètre du site plus cohérent. Elle fait partie d'une politique, menée par Alain Chabrolle, qui vise à étendre et renforcer les réserves naturelles de la région. D'autres sites, comme le lac d'Aiguebelette, sont en cours de classement.

Dans le même temps, des contrats qui instaurent des corridors biologiques afin de permettre à la faune de franchir



La réserve naturelle des Gorges de la Loire a récemment agrandi son territoire (médaille : le papillon azuré du serpolet).

les obstacles que sont les autoroutes ou les villes. C'est le cas autour de Saint-Etienne, entre le massif du Pilat et les Monts du Lyonnais. En étroite collaboration avec la Région, l'agglomération de Saint-Etienne a réussi à pérenniser des liaisons écologiques permettant la libre circu-

lation des espèces entre les différents massifs du territoire qui l'environne.

Un autre contrat a été signé autour de l'agglomération de Genève, afin que la faune puisse se déplacer entre le lac et les massifs alentour.

Ces corridors sont nécessaires à la vitalité du milieu naturel. Ils font partie d'une véritable « trame verte et bleue » qu'Alain Chabrolle met en place sur l'ensemble de la région. La préservation de la biodiversité devient ainsi un pilier de l'aménagement du territoire régional.

## Agriculture. Rhône-Alpes s'engage pour des filières bio et locales

Grâce aux écologistes, la Région donne la priorité à une agriculture biologique, sans OGM et créatrice d'emplois

L'agriculture ne fait malheureusement pas partie des vice-présidences qui ont échoué aux écologistes. Cependant, ceux-ci se montrent particulièrement actifs et vigilants pour que la Région encourage une agriculture biologique et sans OGM.

Dans le précédent mandat, ils ont obtenu que la Région s'engage pour un territoire sans OGM.

Dans la continuité de cette délibération, ils ont obtenu récemment qu'elle se positionne aussi pour l'interdiction du maïs transgénique Monsanto MON810, dont la commercialisation pourrait mettre en péril toute la filière apicole française.

Elle a aussi fait adopter un vœu pour demander à l'Etat une politique d'évaluation des OGM réellement indépendante suite à l'étude Séralini.

### Cantines : 15 % de bio

C'est aussi grâce au groupe EELV que, parmi les quatre priorités fixées en 2011, la politique agricole de la Région mentionne l'agriculture biologique. Toutes les actions agricoles suivent désormais cette ligne.

Enfin, un plan pour la qualité des assiettes servies aux lycéens fixe un premier objectif à 15% de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines, et donne la priorité à l'appro-

visionnement local ainsi qu'au commerce équitable. Les acteurs de la filière considèrent ce chiffre comme réaliste pour permettre à la filière bio locale de se construire sans avoir recours aux produits importés.

Car l'agriculture biologique et locale, c'est aussi plus d'emplois dans les campagnes. « *L'emploi agricole est pour nous une priorité*, affirme Olivier Keller, président EELV de la commission agriculture. *Toutes les politiques de développement rural voulues par les écologistes y concourent : le développement de l'agriculture biologique, la relocalisation de la consommation alimentaire, le soutien à une exploitation forestière durable...* »

### Des élevages autonomes

Les élevages français dépendent trop souvent du soja importé pour nourrir leur cheptel. En 2008, le revenu des éleveurs a baissé de 18%, alors que le prix des protéines augmentait de 70%.

L'autonomie alimentaire des élevages affranchit les paysans des fluctuations du marché. Elle diminue les transports, le recours aux intrants et pesticides, et surtout l'utilisation de soja OGM. C'est pourquoi, à l'initiative des écologistes, la Région soutient la production locale de plantes fourragères.

## FORMATION EDUCATION

### Emploi - formation

La Région assure un véritable suivi des personnes qui ont besoin de formation, depuis la phase d'orientation jusqu'à l'insertion. L'accès aux parcours de formation, simplifiés et plus cohérents, se fait par des points d'information uniques. Le raccrochage scolaire devient une priorité.

### Charte des stages

Affichée dans tous les lieux accueillant des stagiaires, elle permet de garantir que ces derniers sont accueillis, accompagnés, évalués et que leur expérience en stage est bien intégrée dans leur formation.

### La longue lutte du lycée Mounier

Ce lycée était condamné, malgré sa pédagogie innovante et sa mixité sociale. Après une longue lutte, un nouvel établissement sera construit.

### Lycées éco-responsables

La Région a initié une démarche éco-responsable dans les lycées et les centres de formation des apprentis.

### Restauration scolaire

Objectif : 15% de produits bio dans les cantines des lycées, et priorité à l'approvisionnement local ainsi qu'au commerce équitable.

### Dotation financière des lycées

La dotation par élève n'a pas été augmentée depuis des années, et les fonds de réserve sont plafonnés sans aucune souplesse.

### Enseignement supérieur et recherche

Malgré la reconnaissance des sciences humaines et de la recherche fondamentale obtenue par les écologistes, il n'existe depuis aucun espace de discussion. De plus, les budgets sont en baisse.

Obtenu ou mis en œuvre par les élus écologistes.

Partiellement obtenu en négociant avec les partenaires.

Pas de progrès malgré de nombreuses tentatives.

## TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE, ET DE LA SOCIÉTÉ

### Paradis fiscaux

La Région exige désormais une réelle transparence de la part de ses partenaires financiers sur leurs avoirs dans les paradis fiscaux.

### Tarifification sociale dans les TER

Les tarifs des TER ont été baissés et clarifiés pour les personnes en difficulté et les jeunes.

### Politique foncière

Pour la première fois, la Région s'empare de la question foncière afin de limiter l'étalement urbain et de préserver les espaces agricoles.

### Economie sociale et solidaire

La Région accompagne les entreprises de l'ESS pour qu'elles développent des activités nouvelles et créent de la valeur sociale et environnementale.

### Transition énergétique

La Région a créé une société publique locale pour investir dans la rénovation thermique des bâtiments publics et est entrée au capital d'Enercoop.

### Emplois verts

Objectif : créer 20 000 emplois verts et faire évoluer 50 000 emplois existants vers la réduction de notre empreinte écologique.

### Tourisme social

Classes de neige, séjours pour enfants en difficultés... Le tourisme social et solidaire est désormais soutenu par la Région.

### Economie de proximité

La Région reconnaît désormais les artisans, les commerçants, les services et l'économie sociale et solidaire dans ses politiques économiques.

### Aides à l'économie

Alors que la Région tarde à mettre des éco-conditions pour les aides aux entreprises, elle continue d'aider des grands groupes qui n'en ont pas besoin et à des projets anti-écologiques comme les nano-technologies.

# en un coup d'œil

## CITOYENNETÉ RESPONSABILITÉ INTERNATIONAL

### Coopération Nord-Sud

La Région contribue aux objectifs du millénaire pour le développement, soutient la démocratie, l'égalité femme-homme et la citoyenneté.

### Vie associative

Les associations peuvent désormais recevoir un soutien pluri-annuel pour accompagner la mise en œuvre de leur projet associatif.

### Yasuni

Pour préserver une zone de biodiversité en Amazonie, la région contribue à un fonds de solidarité et coopère avec des peuples autochtones.

### Evaluation

Les politiques de la Région pourront être évaluées de manière indépendante afin d'en mesurer l'impact et de les réorienter.

### Education populaire

L'axe prioritaire en matière de politique de la vie associative est le soutien à l'éducation populaire qui a pour but l'émancipation des personnes.

### Coopération avec la Palestine

La Région coopère avec le gouvernorat de Jéricho, notamment sur des questions liées à l'accès à l'eau.

### Langues régionales

Rhône-Alpes a organisé les Assises des langues régionales avec ceux qui veulent faire vivre les deux langues encore parlées dans la région.

### Droit d'initiative citoyenne

La Région devait pouvoir délibérer sur demande des citoyens. Mais l'initiative a été retoquée au contrôle de légalité par le Préfet.

### Sport-business

Le budget sport devrait aller aux installations pour tous, plutôt qu'au stade Geoffroy-Guichard ou au projet raté de JO d'Annecy.

## ENVIRONNEMENT TRANSPORTS

### Santé-environnement

La Région met en place une politique de santé axée sur la prévention, l'accès au soin à tous, et les liens entre santé et environnement.

### Biodiversité

Le conseil régional met en place des corridors biologiques et de nouvelles réserves naturelles dans l'optique de créer une trame verte et bleue.

### Autonomie alimentaire des élevages

La Région a amplifié son aide aux éleveurs pour diminuer les transports, le recours aux pesticides et les importations de soja OGM.

### Gaz de schiste

Si la Région s'est prononcée contre toute exploitation du gaz de schiste, l'offensive des lobbies rend le contexte national incertain.

### Climat

La Région a décidé une baisse de 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2020 pour ses activités. En revanche, le schéma climat-air-énergie, censé limiter les émissions de tout Rhône-Alpes, manquant d'ambition, a été rejeté.

### Les transports régionaux à la peine

Malgré ses investissements, la Région peine à s'imposer dans des négociations avec la SNCF pour obtenir un haut niveau de qualité de service.

### Grands projets ferroviaires inadaptés

Sur le projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon, la gare d'Allan ou la ligne Lyon-Turin, EELV défend une vision alternative à l'obsession de la grande vitesse : modernisation des lignes régionales et fret ferroviaire.

### Nucléaire

Dans la région la plus nucléarisée d'Europe, la sortie du nucléaire n'est pas envisagée par nos partenaires.

### Maisons de naissance

Les écologistes n'ont pas réussi à faire soutenir des projets pour des accouchements sécurisés, mais moins médicalisés.

Plus de détails sur les politiques écologistes à la Région Rhône-Alpes : <http://elus-rhonealpes.eelv.fr>

## TER. Des tarifs plus simples et plus solidaires

Sur proposition du groupe écologiste, l'assemblée régionale a simplifié et amplifié les tarifications « sociales » du TER, notamment pour les jeunes et les personnes en difficulté. Depuis septembre 2012, trois innovations se sont mises en place.



« Ces premières mesures sont éminemment écologistes, car elles conjuguent la solidarité et l'encouragement à préférer les transports en commun. » explique Corinne Bernard, conseillère régionale qui a porté cette initiative avec le groupe.

### 1 Création de l'abonnement TER « Illico mensuel jeune »

**Avant.** Les abonnements élèves (-21 ans), étudiants (-26 ans) et apprentis (-23 ans) étaient autrefois les seuls disponibles pour les jeunes qui voyagent quotidiennement en TER.

**Désormais.** L'abonnement, « Illico mensuel Jeunes » est ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans sans condition de statut, ainsi qu'aux étudiants et apprentis de moins de 18 ans.

En plus de pouvoir circuler à volonté sur son parcours habituel, l'abonné bénéficie d'une réduction de 75 % sur tout le réseau TER. Le week-end, il peut faire profiter de la réduction à trois compagnons de voyage.

### 2 L'abonnement « Illico mensuel » dès le premier kilomètre

**Avant.** Le tarif national « Abonnement de travail » était le seul disponible pour les usagers quotidiens du TER effectuant un trajet de moins de 75 km. Il était réservé aux salariés.

**Désormais.** L'ouverture de l'abonnement régional « Illico mensuel » dès le premier kilomètre permet à tous de bénéficier d'un tarif très attractif sur le trajet rhônalpin de son choix.

Cet abonnement offre lui aussi des avantages associés sur les autres trajets régionaux : une réduction de 25 % la semaine pour le titulaire, de 50 % le week-end pour lui et jusqu'à trois accompagnants.

### 3 Extension de « Illico solidaire » de 6 mois à un an

**Avant.** Cette carte gratuite, valable 6 mois, était accessible aux usagers disposant de faibles ressources : chômeurs indemnisés au-dessous du Smic, allocataires du RSA...

**Désormais.** Elle offre une réduction de 75 % sur l'ensemble du réseau TER Rhône-Alpes, et la possibilité de voyager gratuitement pour les démarches liées à l'emploi ou la formation du titulaire : entretiens d'embauche, entretiens préalables à une formation, forums de l'emploi...

Cette carte est valable un an. C'est une première étape vers la simplification du dispositif.

## Ouest Lyonnais. Des lignes nouvelles qui en appellent d'autres

C'est une sorte de « RER » pour l'agglomération lyonnaise. Le tram-train de l'ouest lyonnais est un projet défendu depuis longtemps par les élus écologistes. Il doit permettre de diminuer le nombre de voitures dans la zone de l'agglomération la plus chargée en véhicules, notamment sur des trajets domicile - travail. L'objectif est de passer de 6 500 à 13 000 voyageurs par jour.

« Ces lignes sont le début d'une réponse aux problèmes de congestion de la circulation, lesquels ne se résoudront pas avec toujours plus de voies rapides pour automobiles », se félicite Jean-Charles Kohlhaas, président de la commission transports au conseil

régional, très investi dans le dossier.

Tout n'a pas été facile : techniquement, la SNCF et Réseau ferré de France ont sous-estimé certains passages qui font que la ligne ne tiendra pas toutes ses promesses en termes de capacité.

### Tram-train

Les élus écologistes souhaitent désormais que ce type de ligne soit étendu. Pour que le réseau soit complet, il faut envisager une prolongation de Brignais à Givors sur les voies existantes, ce qui permettra une connexion vers Saint-Étienne. Il faudra aus-



Le tram-train relie désormais la gare de Lyon Saint-Paul à Brignais et à Sain-Bel.

si étudier une extension de la gare Saint-Paul jusqu'à la Part-Dieu, car comme son nom l'indique, le tram-train est capable de circuler en ville sur des voies

de tram. Au nord, le Lyon-Trévoux est prévu pour 2017. Enfin, une réflexion s'engage pour un tram-train de l'Est lyonnais jusqu'à Crémieu.

## L'usager au cœur de l'action publique.

### Réhabiliter son propre logement

Les Compagnons Bâtitisseurs conjuguent la rénovation de l'habitat avec des actions sociales qui valorisent l'individu. Des actions typiques de celles que soutient la vice-présidente écologiste au logement.



La Région encourage les projets qui incitent les personnes les plus démunies à trouver leurs solutions à partir de leurs propres compétences.

Sans logement, il est très difficile de trouver un travail et de stabiliser sa situation professionnelle. Sans travail, il est très difficile de trouver un logement. C'est ce cercle vicieux que l'association Compagnons Bâtitisseurs entend briser à travers son projet d'« auto-réhabilitation accompagnée ».

Dans les communes du nord-Isère, elle propose à des jeunes en difficulté de construire ou de

rénover eux-mêmes leur propre logement. Ainsi, les jeunes gens se forment aux techniques du bâtiment. Ils sont associés dès la conception architecturale et seront pour cela associés à des étudiants en architecture.

#### Outils-thèque

Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, l'association aide aussi une quinzaine de ménages en difficulté à améliorer leur intérieur :

fixer des étagères, retapisser le séjour, changer le carrelage, réparer le pied du lit... Ces actes simples de la vie quotidienne améliorent le cadre de vie, mais ils font aussi du bien à ceux qui les réalisent et en bénéficient.

Les Compagnons Bâtitisseurs proposent des ateliers de bricolage à l'attention de tous les habitants et une « outils-thèque » où l'on peut emprunter du matériel pour une somme modique.

#### Se prendre en charge

Marie-Odile Novelli, vice-présidente au logement, à la politique de la ville et aux solidarités, a permis l'installation des Compagnons Bâtitisseurs en Rhône-Alpes. « Nous avons choisi de mettre l'usager au cœur des politiques publiques, explique Marie-Odile Novelli. Il s'agit d'inciter les personnes les plus démunies à trouver leurs solutions à partir de leurs propres compétences. »

# 7000

logements aidés  
par an

Marie-Odile Novelli est vice-présidente au logement depuis 2004, époque où la performance énergétique des bâtiments n'était pas encore une préoccupation pour les politiques. Pourtant, les écologistes voient dans le logement un levier pour l'emploi, pour la cohésion sociale, la réduction de la facture énergétique...

Les programmes de réhabilitation, réalisés avec l'Ademe et les bailleurs, impliquent les locataires et font souvent appel à des entreprises d'insertion.

- 68 000 t de CO<sub>2</sub>

En 2012, 2 470 logements neufs ont été construits, et 3 092 logements sociaux ont été rénovés, au moins aux normes BBC, évitant l'émission de 68 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. 1 500 logements ont été créés ou adaptés pour les personnes handicapées, les jeunes, les plus démunis...

## Politique de la ville éco-citoyenne

A Grenoble, dans le quartier de la Villeneuve, on ne comptait plus les dépôts sauvages d'encombrants abandonnés à même la rue. C'est pourquoi la régie de quartier a porté un projet afin de valoriser l'apport volontaire des encombrants dans les déchetteries par les habitants.

Le principe : chaque personne qui utilise la déchetterie se voit remettre un « passeport » qui valorise le geste éco-citoyen

qu'elle accomplit ainsi. Chaque passage provoque un coup de tampon qui donne accès à une offre auprès des partenaires du projet : cadeaux, entrées de cinéma, réductions...

L'implication de la Région, à hauteur de 50% du projet, a provoqué celle d'autres institutions. Les bailleurs sociaux donneront ainsi droit à des réductions de loyer sur le même principe.

## Handicap. Haute qualité d'usage

Chacun, handicapé ou valide, a sa place avec les autres : à l'école, au travail, dans le train... A la Région, le plan handicap porté par Marie-Odile Novelli est appliqué par chaque élu en charge d'un secteur : 50 millions d'euros de travaux sont programmés pour rendre les lycées accessibles, 120 millions pour les trains et les gares, embauche de 6% de travailleurs handicapés, démarche H+ pour les organismes de formation. Le

nouveau siège de la Région se veut accessible à tous. Ses utilisateurs, handicapés et valides, en ont revu les plans, afin que tout le monde sans distinction puisse s'y orienter. « Nous voulons promouvoir une haute qualité d'usage pour tous les publics, qu'ils soient ou non en situation de handicap, estime Marie-Odile Novelli. Pour nous, la question du handicap doit être prise en compte dans le droit commun, et non par des politiques sectorielles. »

## Lela Bencharif : « L'éducation populaire, c'est le pouvoir d'agir ensemble »

La septième vice-présidente de la Région soutient des projets d'éducation citoyenne et populaire afin de permettre aux citoyens de prendre des initiatives sur leur territoire.

**La Région versait déjà des subventions à des associations dans tous les domaines. Qu'apportez-vous de nouveau ?**

Nous subventionnons des associations sur des projets, mais pas la dynamique bénévole qui va avec. Souvent, ces associations peinent à financer leur structure : élaborer leur projet, tisser des liens entre elles, former leurs bénévoles...

C'est pourquoi nous soutenons désormais spécifiquement la vie associative.

**Pourtant, les collectivités semblent souvent réticentes à financer le fonctionnement, de**

**peur d'être accusées de créer des mentalités d'assistés.**

Notre objectif est de faire des associations des outils performants pour que les bénéficiaires et les bénévoles associatifs s'engagent, prennent des initiatives, afin de devenir acteurs de leur propre vie.

C'est pourquoi nous polarisons notre action vers l'éducation populaire et citoyenne, au sens que lui donnait Condorcet en 1792 : tout au long de la vie, une éducation qui a pour but l'émancipation des personnes pour qu'elles exercent pleinement leur rôle de citoyen. Je pense à l'exemple d'une épicerie sociale et soli-

daire qui propose des aliments de qualité à moindre coût, mais aussi des ateliers de cuisine, de jardinage. Ainsi, le « bénéficiaire » d'un service prend part à la vie de l'association en tant qu'adhérent.

**La démocratie participative a-t-elle le même état d'esprit ?**

Oui, nous encourageons tout ce qui peut renforcer la participation des citoyens. Notre nouvelle démarche de démocratie participative dans les Lycées et CFA consiste à encourager élèves, professeurs et personnel à monter ensemble leurs projets. Par exemple, les élèves du lycée horticole et animalier



Lela Bencharif cherche à renforcer la participation du citoyen dans tous les domaines.

de La Tour du Pin ont décidé de mettre en place une station de compostage.

La démocratie participative, ce sont aussi les médias participatifs : les radios associatives comme New's FM à Echirolles, ou les télé locales comme le projet TV Ardèche. Ce sont des outils locaux d'expression dont se saisissent les citoyens pour interpeller, échanger, proposer.

## Tourisme social. Des valeurs et des vacances

La Région soutient les organismes qui permettent à des jeunes et familles en difficulté de partir en vacances.

Plus de 46 % des familles en France, ne peuvent plus, aujourd'hui, partir en vacances. Renforcer le secteur du tourisme social, c'est réduire cette fracture, soutenir des emplois et assurer l'économie de nombreux territoires.

Ainsi, dans le Vercors, le centre Montagne et Musique ouvre 10 mois sur 12, compte 16 salariés et remplit ses 85 lits à 85%, avec des enfants venus de tous horizons.

Ce secteur touristique qui compte près de 800 centres de vacances en Rhône-Alpes qui accueillent enfants et familles. Claude Comet, Conseillère régionale déléguée au Tourisme et



Dans le Vercors, le centre Montagne et Musique propose une expérience de vie à des enfants issus de tous horizons.

à la Montagne, a choisi de l'accompagner fortement : « il faut revenir à des valeurs de mixité sociale, redonner un sens à la vie en collectivité, à l'idée du bien commun », estime-t-elle.

L'aide apportée par la Région peut être financière pour permettre les rénovations et les

évolutions des structures, mais aussi en ingénierie. En un an, 12 centres ont été aidés, et 30 accompagnés dans leur projet. Pour les aider à mutualiser expériences et opportunités, une « Maison commune du tourisme social » offre aux acteurs régionaux un accès à l'ensemble des dispositifs de soutien.

### Rhône-Alpes prend soin de ses deux langues régionales

Rhône-Alpes compte deux langues régionales, le francoprovençal et l'occitan, plus ou moins pratiquées par 300 000 personnes malgré l'état de marginalisation de ces langues. Jusqu'à très récemment, Rhône-Alpes ne s'était guère préoccupée de ses langues régionales par rapport aux autres régions de France. Le conseil régional reconnaît, valorise, promeut l'occitan et le francoprovençal. Il s'inspire d'une étude qui a mis en évidence la réalité de ces langues et leurs locuteurs. Belkacem Lounès (EELV / RPS) a été chargé d'une mission pour les promouvoir.

## **Palestine. Participer à la construction d'une culture de la paix**

Véronique Moreira, vice présidente à la coopération internationale, réaffirme le besoin de respect des droits humains et d'un développement durable et équitable.



Dans la vallée du Jourdain, Rhône-Alpes soutient des projets pour la gestion de l'approvisionnement en eau.

### **Pourquoi avoir initié une coopération avec la Palestine ?**

La Palestine est en demande de reconnaissance. Elle a échoué à devenir le 194<sup>e</sup> Etat de l'ONU, mais elle a obtenu sa reconnaissance à l'UNESCO. Pour Rhône-Alpes, coopérer avec elle, c'est avant tout reconnaître aux palestiniens leurs droits de gérer leur territoire, d'accéder à une vie digne, de vivre sur une terre qu'ils peuvent cultiver, de penser l'avenir. Nous voulons

et nous pouvons participer à la construction d'une culture de paix.

De nombreuses collectivités de Rhône-Alpes comme Vaulx-en-Velin ou Grenoble ont déjà engagé des actions de coopération avec la Palestine. Elles cherchent à permettre aux collectivités locales de renforcer leurs compétences pour répondre aux nécessités fondamentales que sont l'accès à l'eau, à l'éducation, le développement de

productions locales et la formation agricole...

### **Quelles actions la Région compte-t-elle mettre en place ?**

En tant que région, nous soutenons les syndicats intercommunaux de la vallée du Jourdain pour la gestion de l'approvisionnement en eau, la maintenance des infrastructures, la formation professionnelle notamment des femmes et l'élaboration d'un schéma de développement local.

## **Ferlo - Sénégal. Le développement au défi du climat**

En appui à cinq régions du Sénégal, Rhône-Alpes contribue à adapter les populations et les écosystèmes du Ferlo aux dérèglements climatiques qui les frappent durement. La région soutient un programme de gestion des espaces pastoraux et des forages pour les habitants et leur bétail.

Elle contribue aussi à redonner leur vocation agricole à des zones désertifiées. L'objectif est de généraliser ces projets sur l'ensemble du territoire du Ferlo en concertation avec les régions et la société civile.

## **Yasuni - Equateur. Un premier pas vers une responsabilité écologique planétaire**

En soutenant deux projets de protection des biens publics mondiaux en Equateur, les élus écologistes de la Région font aussi le choix d'une coopération directe avec les peuples autochtones et leurs représentants.

Au cœur du bassin amazonien, le Parc Yasuni est une réserve naturelle qui constitue un concentré de vie exceptionnel : 2 774 espèces d'arbres, 165 espèces de mammifères, 700 d'oiseaux... Cette forêt est habitée par des communautés indigènes d'Amazonie.



Photo : Geoff Gallice

Hélas, cette richesse est menacée par de grands gisements pétroliers. Les projets visent à éviter l'exploitation pétrolière en soutenant financièrement des alternatives pour que l'Equateur adopte un autre modèle énergétique et d'autres formes de développement local.

## **Vers une citoyenneté mondiale**

Véronique Moreira met en place une politique publique de coopération.



Photo : Myrthe Blomme

A l'initiative de Veronique Moreira (EELV), Rhône-Alpes est la première région à structurer sa politique de coopération au développement.

La plupart des régions de France font ce qu'on appelle de la coopération décentralisée. Il s'agit d'accompagner des collectivités partenaires de pays en développement : accès de la population aux services publics, soutien à la démocratie locale, participation de la société civile...

Pour Rhône-Alpes, la coopération solidaire est désormais une politique publique à part entière et structurée. Elle est complémentaire de l'action des Etats et de la société civile, ici comme là-bas, pour un monde plus juste.

**Priorités.** La région a choisi de privilégier les projets d'innovation sociale et environnementale. A son échelle, elle montre l'exemple en favorisant une culture de la paix et des droits humains.

Elle appelle les Etats et la communauté internationale à respecter leurs engagements pour la réalisation des objectifs du millénaire du développement.

## L'économie de proximité : des emplois à valeur sociale et environnementale

Services à la personne, agriculture, artisanat : les écologistes font de la place à d'autres secteurs que l'industrie.

L'économie, ce n'est pas que l'industrie. Les services, l'artisanat, le commerce et l'économie sociale et solidaire représentent plus de 60% des emplois. « Ces activités répondent aux besoins du quotidien et elles jouent un rôle majeur pour intégrer les jeunes dans l'emploi », explique Cyril Kretzschmar, conseiller délégué à la nouvelle économie. Souvent délaissés par les politiques économiques des partis productivistes, ils retiennent toute notre attention. Ils concrétisent la relocalisation de l'économie. »

### Made in Romans

Ainsi, à Romans, le pôle territorial de coopération économique initié par la Région a permis de rassembler différents acteurs de l'économie pour faire renaître une activité qui avait déserté la ville : la chaussure. Sept salariés ont été embauchés pour proposer une petite collection portant



La chaussure «Made in Romans» renaît grâce à la coopération économique.

la marque « made in Romans » et pour faire de la sous-traitance. 90% des fournitures sont achetées dans un rayon de 20 kilomètres autour de Romans. Les cuirs proviennent de la dernière tannerie de la ville.

Cyril Kretzschmar a aussi agi pour que les associations de services à la personne puissent bénéficier de plusieurs dispositifs

régionaux destinés aux entreprises afin d'améliorer la gestion des ressources humaines : recrutement, sécurisation des parcours professionnels...

Enfin, le programme Atouts mobilise 22 millions d'euros en faveur de l'artisanat. Entre autres, il permet aux artisans de se grouper pour répondre à des appels d'offres.

### Les monnaies complémentaires, une double valeur

En Ardèche, du côté d'Aubenas, quelques milliers de Lucioles circulent. Les Lucioles sont une monnaie complémentaire utilisée dans une quarantaine de commerces locaux qui ont signé une charte.

Une monnaie complémentaire se dédouble : quand vous échangez vos euros contre des lucioles, vos euros sont déposés sur un compte qui financera des projets écologiques et solidaires, tandis que vous recevrez des billets qui vous permettront de faire vos achats dans l'économie locale et responsable.

A l'image des Lucioles, la région compte déjà plus d'une dizaine de monnaies complémentaires aux noms mélodieux : la Mesure à Romans, l'Eco à Annemasse, le Sol Alpin à Grenoble... Le E-Barter, lui, permet aux entreprises d'échanger des services en économisant leur trésorerie.

### Mesure et Patate

Il existe aussi des monnaies-temps comme l'Accorderie à Chambéry qui permettent d'échanger du temps de service, ou des monnaies qui valorisent le bénévolat comme

la Patate à Saint-Etienne. Plusieurs d'entre elles sont soutenues par la Région, à l'initiative de Cyril Kretzschmar : « Ces monnaies complémentaires à l'Euro permettent de procéder à des échanges locaux en promouvant une consommation responsable. Elles s'inscrivent directement dans l'économie sociale et solidaire. Ce sont de vrais outils d'écologie politique. »

Les monnaies complémentaires favorisent ainsi l'économie de proximité et le renforcement du lien social. Elles contribuent à construire une autre économie.

# 70 000 emplois verts

Cyril Kretzschmar met en œuvre une politique pour engager la Région dans la transition écologique de l'économie. Dans ce cadre, d'ici 2020, il donne à la région l'objectif d'accompagner la création de 20 000 emplois verts et de faire évoluer 50 000 emplois existants vers la réduction de notre empreinte écologique, notamment grâce à des formations.

« Aurions-nous à choisir entre développement économique, emploi pour tous et préservation de l'environnement ? Non, nous avons à réunir ces trois enjeux en un seul projet, car l'évolution vers une économie soucieuse des risques environnementaux et de l'économie des ressources est fortement créatrice d'emplois », explique Fatiha Benahmed, présidente de la commission économie.

Pour cela, il faut toucher à tous les secteurs de l'économie et mobiliser de nombreuses politiques régionales. Cyril Kretzschmar a travaillé avec neuf de ses collègues vice-présidents dans chacun de leurs domaines afin d'infléchir les dispositifs existants : formation, économie, énergie, tourisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture...

Sur le terrain, Cyril Kretzschmar s'adresse aux acteurs de l'économie, aux professionnels de la formation et de l'emploi, aux territoires, et enfin à chaque secteur en particulier : énergie, chimie verte, transport, filière bois...



## Budget. Les écologistes plaident pour des politiques qui préparent l'avenir

Chaque année la Région débat de ses orientations budgétaires. C'est l'occasion pour les élus écologistes de présenter leur vision d'un budget cohérent avec les engagements pris devant les Rhônalpins.

Le budget régional s'élève à 2,4 milliards d'euros en Rhône-Alpes. Ce budget comme celui de l'Etat est contraint par la conjoncture économique. Depuis le début de leur mandat, les écologistes préconisent donc une utilisation de l'argent public permettant de faire face à la crise économique et environnementale.

Faisant le constat que les vieilles recettes économiques nous ont mené dans une impasse entre austérité imposée ou fuite en avant vers la banqueroute, Eric Piolle le répète à chaque débat budgétaire : « Concentrer l'ensemble de nos efforts sur un stimulus de croissance quand on voit qu'elle n'a cessé de diminuer depuis trente ans, et à quel point la croissance a peu contribué au bien-être humain et a nui à l'environnement,

c'est vraiment se mettre le doigt dans l'œil. »

Pour sortir de ces vieux schémas les écologistes préconisent l'innovation dans une sobriété pensée, dynamique et assumée.

### Sobriété et transition

La sobriété n'est pas synonyme d'appauvrissement de l'action publique. Au contraire, l'action doit s'intensifier pour chaque euro dépensé :

- chaque dépense doit être source d'emploi, de mieux-vivre, et de richesses nouvelles ;
- chaque dépense doit renforcer les solidarités sociales, territoriales, internationales ;
- chaque dépense doit valoriser les richesses de notre environnement et réparer les dégâts du passé.



Chaque année, Eric Piolle défend la vision écologiste du budget régional.

Cette dépense plus intense en action publique doit suivre un cap : la transition écologique.

C'est à l'intersection de l'économie, du social, de l'environnement et de la démocratie que se trouveront des solutions protectrices des ressources et riches en emplois locaux, en solidarité, en qualité de vie.

## Les paradis fiscaux deviennent persona non grata

La Région exige désormais une réelle transparence de la part de ses partenaires financiers qui auraient des implantations dans les paradis fiscaux.

L'absence d'implantation des établissements bancaires et financiers dans les paradis fiscaux fait désormais partie des critères de la Région pour établir des partenariats ou passer des marchés. Chaque année, les partenaires financiers de la Région devront publier un état de leur situation vis-à-vis des paradis fiscaux, et en faire part aux conseillers régionaux.

Enfin, dès que la loi le permettra, la Région exclura toute relation contractuelle avec les établissements concernés par des activi-



tés directes ou indirectes dans les paradis fiscaux.

Depuis la campagne des Régionales, cette mesure était un engagement fort des écologistes. La mesure a été inscrite dans la déclaration commune de la majorité lors de l'entre-deux-tours et promulguée en juillet.

Au total, en France, ce sont 14 régions ont traduit juridiquement cet engagement sous l'impulsion des écologistes. Cette action est appelée demain à dépasser le cadre régional. C'est la condition pour réformer en profondeur le système en faveur d'un monde plus solidaire.

Sous la houlette de Pascal Canfin, l'appel des députés européens a abouti à la création d'un « Greenpeace de la finance » qui a vu le jour récemment : Finance Watch.

► [www.finance-watch.org](http://www.finance-watch.org)

## Des critères écologiques pour les aides publiques



Dans une crise à la fois économique, sociale et environnementale, chercher à créer des emplois ne suffit plus. Les écologistes portent des exigences plus fortes : maintien de l'emploi, utilité sociale, réduction de l'empreinte environnementale.

Les clusters et pôles de compétitivité sont les bras armés de la politique économique de la Région. A travers eux, la Région verse plusieurs dizaines de millions d'euros d'aides à des entreprises et des laboratoires de recherche publique, dont certains travaillent sur les nanotechnologies ou les biotechnologies.

Les écologistes ont imposé l'évaluation de ces aides selon cinq critères essentiels : solidarité, intérêt général, ancrage local, approche transversale, protection de la santé et de l'environnement. L'objectif est de mettre en place une véritable éco-conditionnalité des aides économiques de la Région.

Malheureusement, les habitudes sont difficiles à changer, et dans les faits, le changement de cap n'a pas encore eu lieu.

## Gaz de schiste. Deux ans de lutte pour la transparence

Depuis deux ans, une lutte s'est engagée entre des compagnies pétrolières et les populations de Rhône-Alpes avec pour enjeu l'exploitation des gaz de schiste. Tandis que le gouvernement cultivait l'opacité, la région prenait position. Voici une rétrospective de deux années de bras de fer.



Les environs de Villeneuve-de-Berg ont été l'une des premières zones à être menacées par les projets d'exploration.

**2010** Des millions de Français découvrent avec stupeur que leur lieu de vie est concerné par un permis de recherche d'« hydrocarbures non conventionnels », attribué sans information préalable. Des compagnies pétrolières s'apprêtent à user d'une technique très consommatrice en eau, menaçante pour les aquifères et lourde de conséquences pour la santé publique : la fracturation hydraulique. Cette intention constitue aussi une surenchère dans l'utilisation d'énergies fossiles alors que le climat se dérègle.

L'émotion est alors considérable, et plusieurs collectifs locaux d'opposants se sont constitués. En Rhône-Alpes, l'Ardèche et la Drôme sont particulièrement concernées avec les permis d'exploration de gaz de schiste dits de « Villeneuve-de-Berg » et de « Montélimar ».

**Octobre 2010** Le Conseil régional se saisit de la question. Par un vœu, il interpelle le Gouvernement tout en alertant les élus et les citoyens rhônalpins.

**25 février 2011** A l'initiative du groupe PS, l'assemblée vote une délibération titrée « Rhône-

Alpes, une écorégion préservée, sans exploitation de gaz de schiste ». Le texte précise que la Région « se déclare opposée à toute exploration ou exploitation du gaz de schiste sur son territoire », et qu'elle apportera son soutien aux collectivités territoriales et à tous les acteurs régionaux s'opposant aux permis d'exploration les concernant.

**26 février 2011** 15 000 personnes, dont de nombreux conseillers régionaux écologistes, se retrouvent à Villeneuve-de-Berg pour demander l'annulation de ces permis.

**22 juin 2011** Sous la direction de Benoît Leclair et d'Alain Chabrolle (EELV), la Région organise une conférence sur le thème « gaz de schiste : une solution ou un problème pour l'avenir ? ». Le débat contradictoire formalise une expertise de haut niveau, quelques certitudes et des questions.

Cependant, le débat public national réclamé dans la délibération de la Région n'a pas lieu. Le gouvernement refuse de saisir la Commission nationale du débat public.

**13 juillet 2011** Le Parlement adopte une loi se limitant à interdire la fracturation hydraulique en abrogeant certains permis de recherche y ayant recours, tout en laissant ouverte la voie à des recherches à fins scientifiques.

**Octobre 2011** Une proposition de loi émanant d'élus EELV et PS demandant l'interdiction de l'exploration pure et simple de gaz de schiste et la transparence dans le code minier est rejetée.

**Printemps 2012** Le gouvernement Fillon abonde dans l'autre sens en attribuant de nouveaux permis et en accélérant les procédures. Par ailleurs, des demandes sont en cours d'instruction sur presque tout le territoire de

la région, du pays de Gex à la Drôme provençale.

**8 juin 2012** Changement de gouvernement. Le ministère de l'Écologie publie une carte nationale des demandes de permis, premier pas vers plus de transparence. A cette occasion, on apprend qu'une demande touchait le Parc naturel régional du Vercors.

**3 juillet 2012** Le Premier ministre annonce une réforme du Code minier ainsi que la tenue d'une conférence environnementale nationale à l'automne.

**5 octobre 2012** Le groupe EELV vote, avec ses collègues de la majorité régionale, un vœu afin que l'Etat clarifie sa position sur l'exploitation de ces « hydrocarbures non conventionnels ».

**28 novembre 2012** Le gouvernement se fait moins catégorique. Arnaud Montebourg déclare à propos du gaz de schiste : « Mieux vaut le produire ici que l'importer ». Le lobby pétrolier s'agite...

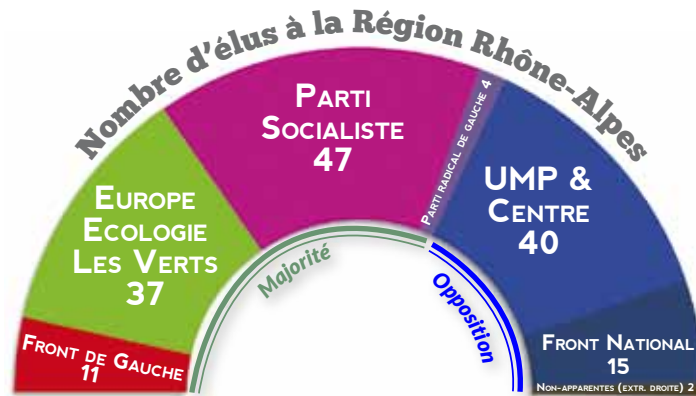


Le 26 février 2011, 15 000 personnes manifestent leur opposition aux forages.

# Les écologistes portent une voix singulière au sein de la majorité

Occupant une place importante au sein de la majorité, les écologistes mettent en place des politiques structurantes. Cependant, contrairement aux partis productivistes, ils font entendre la différence de l'écologie politique.

Depuis plus de deux ans, les écologistes sont une composante importante de la majorité du conseil régional de Rhône-Alpes, avec 37 élus sur 156 au total. Avec les groupes socialiste, Front de gauche et radicaux de gauche, ils font partie intégrante de l'exécutif, représentés par neuf vice-présidents et conseillers spéciaux ou délégués. Cette configuration est l'une des plus favorables de France pour EELV.



Sans les écologistes, la Région n'aurait pas une politique aussi volontariste.

Ainsi, ils mettent en place une grande partie des politiques de la région, comme vous avez pu le constater dans les pages qui précèdent. Sans les écologistes, pas de politique santé-environnement, pas de politique ambitieuse pour le climat, pas de remise à plat de la formation, pas de politique foncière ni d'emplois verts... « Les écologistes se distinguent par la mise en place de politiques particulièrement novatrices et structurantes, estime Alexandra Cusey, co-présidente du groupe. Sans nous, la Région n'aurait certainement pas une politique aussi volontariste. »

## La Sainte Croissance

Les écologistes ont voté « pour » à plus de 94 % des dossiers soumis à l'assemblée et aux commissions. « Cela est possible grâce à un travail quotidien de négociations avec nos partenaires pour faire évoluer les textes, explique Alexandra Cusey. Cependant, cet équilibre est fragile, et nous devons faire face aux partis productivistes qui se contentent d'ajustements à la marge alors qu'il faut opérer des changements en profondeur. »

En effet, le clivage de fond qui oppose les écologistes aux communistes, socialistes ou à la droite, c'est la vision de la croissance. « Les partis de droite comme de la gauche traditionnelle se sont habitués à nous présenter la croissance comme le but si difficile à atteindre d'où, par « ruissellement », découleraient toutes les solutions à nos problèmes : emploi, comptes publics, prospérité universelle », estime Eric Piolle, co-président du groupe.

Ainsi, grâce au vote conjoint de la droite et de la gauche, les élus productivistes attribuent des subventions à des instituts de recherche sur les nano-technologies qui ne respectent pas le principe de précaution.

Plus généralement, les écologistes prônent l'éco-conditionnalité des aides. Ils refusent ainsi certaines subventions versées à des sociétés qui ne s'engagent pas en échange à réduire leurs nuisances environnementales ou sociales. Ils se sont donc opposés au versement de 7 millions d'euros au projet de Center Parcs, un complexe touristique

énergivore qui pourrait s'installer sur 200 hectares sur le plateau de Chambaran, en Isère.

## Sport-business

Dans le domaine de la culture, la politique socialiste favorise les grandes institutions centralisées dans les métropoles, sans vraie vision d'un aménagement culturel du territoire. Les petites associations, troupes et créateurs qui travaillent dans les territoires les plus éloignés de la culture sont oubliés. C'est pourquoi les écologistes se sont opposés à l'augmentation de subventions à des structures qui en ont déjà beaucoup comme l'opéra de Lyon.

Enfin, les écologistes refusent de subventionner le sport-business, et préfèrent encourager la pratique pour tous. Jusqu'en 2011, la région a apporté son soutien à la candidature d'Anancy aux Jeux Olympiques, laquelle a fini par échouer. Les écologistes se sont opposés à ce projet qui aurait pu accélérer le bétonnage de la montagne.

## Grenoble. La longue lutte du lycée Mounier

Les bâtiments du lycée Mounier, à Grenoble, présentent depuis longtemps des fissures. En 2010, sans concertation, le président de la Région a annoncé sa fermeture et la répartition des élèves dans d'autres établissements.

Cet établissement est pourtant unique, à la fois pour son projet pédagogique innovant qui défend l'excellence pour tous, et pour son emplacement qui fait sens, à mi-chemin du centre-ville et de quartiers en difficulté comme la Villeneuve. Mounier est un exemple de mixité sociale réussie.

Dès lors l'exigence des élus EELV a été de reconstruire le lycée en évitant le redéploiement des élèves et des profs ailleurs, pour ne pas disperser l'équipe pédagogique. Lycéens, parents et profs ont lutté deux ans, soutenus par les conseillers régionaux écologistes. C'est par la justice que Pierre Meriaux a obtenu l'annulation de la décision. A l'issue d'un débat, la reconstruction a été votée.

La jurisprudence ainsi créée valide la vision écologiste de la démocratie d'assemblée : un président de région ne peut décider seul de fermer un lycée. Il doit soumettre la question à son assemblée.



Parents, profs et élèves ont été soutenus par les conseillers régionaux EELV.

# Conseiller régional : une mission de terrain

Un conseiller régional ne se contente pas de siéger à l'assemblée. Conseils d'administration de lycées, parcs naturels, comités de lignes de transport, missions locales... : les élus s'investissent dans plusieurs centaines d'instances qui les mettent au contact des citoyens.



Comme ses 155 collègues, Annie Agier, conseillère régionale EELV élue dans la Drôme, siège dans de multiples instances, dont :

**3 COMMISSIONS THEMATIQUES :**  
ENVIRONNEMENT - SANTE  
TRANSPORTS  
ENERGIE - CLIMAT

**3 CONTRATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE RHONE-ALPES**

**6 CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LYCEES**

**COMITE DE LIGNE :**  
VALENCE - MONTELIMAR -  
AVIGNON - NYONS

**GROUPE DE TRAVAIL :**  
ECOMOBILITE

**PARC NATUREL REGIONAL VERCORS**  
FUTUR PARC DES BARONNIES

**COMITES TECHNIQUES :**  
-MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT  
-SANTE JEUNES  
-ECO-RESPONSABILITE

**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**  
ROVALTAIN DROME ARDECHE

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE :**  
DEPLACEMENTS DROME-ARDECHE

**COMMISSION EXTRA-REGIONALE DU HANDICAP**

Photo : Marie Bienaimé

Un conseiller régional vote les politiques régionales une fois tous les deux mois lors des assemblées plénières. Mais il ne fait pas que cela. En siégeant dans de nombreux organismes extérieurs ou dans les structures internes à la Région, il se confronte aux acteurs de la politique régionale, à ses usagers et parfois à ses opposants.

C'est par exemple en représentant la Région au conseil d'administration du parc national de la Vanoise qu'Yves Paccalet, conseiller régional écologiste, a pu participer à la rédaction de la nouvelle charte du parc. Celle-ci délimite entre autres les zones à protéger du bétonnage et du tourisme vorace.

A ce sujet, il se confronte aux maires concernés qui voudraient étendre les domaines skiables sur la zone protégée. La présence d'écologistes dans ce genre d'instance est donc primordiale pour enrayer les logiques de développement économique prédateur.

Dans chacun des 278 lycées rhon-alpins siège un élu régional au conseil d'administration. C'est là qu'il peut écouter, discuter, comprendre les attentes des personnes concernées en premier lieu par les investissements régionaux. C'est par exemple lors d'un conseil d'administration où siégeait Gwendoline Delbos-Corfield que les problèmes du lycée Mounier à Grenoble ont été soulevés pour la première fois (voir p.19).

## Assiduité

Il en va de même pour les comités de lignes. Véritables lieux de démocratie participative, ils permettent aux usagers quotidiens des lignes de TER de faire part de leurs problèmes à la SNCF mais aussi aux décideurs politiques. La confrontation est parfois forte, comme dans le comité de ligne « Bourg - Oyonnax - Saint Claude » où siège la conseillère écologiste Albane Colin. Des travaux sur cette ligne avaient privé les

usagers de trois trajets quotidiens sur cinq. Suite aux vifs échanges, un train supplémentaire a été ajouté et le combat continue donc dans cette instance.

Les conseillers régionaux représentent aussi Rhône-Alpes dans les « contrats de développement durable » qui réunissent la Région, d'autres collectivités et représentants de la société civile pour porter des projets. Les élus écologistes y sont très assidus. Par exemple, c'est ainsi que Pierre Mériaux a obtenu que des navettes en car soient créées pour éviter la cohue automobile sur la coupe Icare, une manifestation de parapente très populaire sur le massif de la Chartreuse.

« Nos agendas sont chargés, dit Alexandra Cusey. Je ne vois pas comment on peut mener à bien nos missions si on multiplie les mandats. »

► Retrouvez les portraits des 37 élus et les organismes où ils siègent : [elus-rhonealpes.eelv.fr](http://elus-rhonealpes.eelv.fr)

**Pour en savoir plus** contactez les élus du groupe Europe Ecologie - Les Verts au conseil régional de Rhône-Alpes.

E-mail : [eelv@rhonealpes.fr](mailto:eelv@rhonealpes.fr) | Tél. : 04 26 73 44 27

Site web : <http://elus-rhonealpes.eelv.fr> | Twitter : @EELVrhonealpes | [facebook.com/rhonealpes.elusecologistes](https://www.facebook.com/rhonealpes.elusecologistes)

Si vous souhaitez assister à une assemblée plénière, les élus EELV seront ravis de vous y inviter, contactez les !